

PIERRE **MOREL A L'HUISSIER**

DÉPUTÉ SORTANT

AUDREY **FANTINI** ÉPOUSE MALAVAL

SUPPLÉANTE

1^{ÈRE} ADJOINTE DE POURCHASSES ET AIDE-SOIGNANTEENSEMBLE
POUR LA RURALITÉ

Madame, Monsieur,

Le 12 juin prochain, vous allez voter pour le futur député de la Lozère. Onze candidats se présentent cette année.

Député sortant, issu d'une famille gaulliste, j'ai choisi la fidélité dans mes engagements politiques traditionnellement de Droite et du Centre depuis 20 ans.

Soutenu par les Républicains  l'UDI  les Centristes et Indépendants  je conserve aussi mes fidélités vis à vis de **Jacques Blanc**, ancien député et sénateur, Joseph Caupert, ancien Sénateur, ainsi que Jean-Paul Pottier, François Brager, Janine Bardou, anciens présidents du Conseil général, Denis Salaville, et mon regretté ami cévenol Etienne Passebois.

J'ai choisi de ne pas appartenir à la majorité présidentielle refusant de signer la charte qui exige de voter tous les textes proposés par le Président de la République. **Je conserve ainsi ma liberté de vote et mon indépendance.** Ceci m'a permis de travailler avec des députés de toutes sensibilités, y compris Jean Lassalle sur le loup et les vautours.

J'ai également collaboré depuis de nombreuses années avec l'Association des Maires de France (AMF) dont je suis, en Lozère, le Secrétaire Général aux côtés d'Alain Astruc, avec l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) dont j'ai été Président de la Fédération de Lozère, ainsi qu'avec le Mouvement National de la Ruralité (ex-CPNT).

Je suis ainsi devenu le député qui a déposé le plus de propositions de lois et fait voter de nombreux textes à l'unanimité à l'Assemblée nationale, en liaison avec le Sénat, ces 20 dernières années, notamment la loi sur patrimoine rural, la loi sur les sapeurs-pompiers volontaires et la loi sur le télétravail.

Mme Audrey Fantini, épouse Malaval, qui m'accompagne, représente la partie Est de ce département. Elle est à la fois aide-soignante dans le secteur public (EHPAD de Villefort) ainsi que 1^{ère} adjointe d'une commune de 100 habitants. Elle assure également un mandat syndical pour défendre tous les salariés des secteurs sanitaire et médico-social. A 37 ans, elle est à son 3^{ème} mandat d'élue locale, ce qui est particulièrement remarquable. Elle pratique par ailleurs la chasse depuis l'âge de 16 ans. Elle est issue d'une famille (Fantini) très impliquée en Lozère, notamment dans les Cévennes.

A nous deux, nous représentons la diversité de la Lozère. **Notre objectif commun est la défense de la ruralité.**

Nous vous invitons à voter dès le 1^{er} tour, le 12 juin 2022. Nous comptons sur vous.

**DÈS LE 12 JUIN 2022, VOTEZ
PIERRE MOREL A L'HUISSIER ET AUDREY FANTINI, ÉPOUSE MALAVAL
ATTENTION : VOTE UTILE DÈS LE 1^{ER} TOUR !**

ACTION

Un député classé parmi les plus actifs de France quelle que soit la majorité parlementaire.

EFFICACITÉ

Des actions fortes conduisant à influencer les décisions de l'Etat (action contre le gaz de schiste, maintien du dispositif ZRR contre l'avis du gouvernement, action en mars 2018 pour parvenir à la préservation de l'ensemble des lits des établissements sanitaires et sociaux de Lozère

EXPÉRIENCE

Une capacité à faire adopter des textes législatifs structurants en liaison avec le Sénat comme la création du statut des Sapeurs-Pompiers Volontaires votée à l'unanimité en 2011, la reconnaissance du patrimoine sensoriel des campagnes votée à l'unanimité en 2021 la création du Défenseur des Droits, la loi sur le télétravail, etc...
20 ans de mandats de député qui offrent un relationnel puissant à Paris

ASSIDUITÉ

Tous les mardis et mercredis à l'Assemblée Nationale pour les travaux parlementaires.

PROXIMITÉ

- Des présences régulières sur tout le département avec des permanences à Mende, Marvejols, Saint Chély d'Apcher, Langogne et Florac.
- Un député unique sur toute la Lozère depuis 2012.
- Une équipe parlementaire expérimentée, structurée et spécialisée

COMPLÉMENTARITÉ

Une suppléante, Audrey Fantini, épouse Malaval, spécialisée sur les questions médico-sociales, première adjointe d'une commune rurale et chasseur depuis l'âge de 16 ans

NOS VALEURS

**100% DÉPUTÉ, 100% LOZÈRE
PAS DE CUMUL
LIBERTÉ DE VOTE
DÉFENSE DU PLURALISME AU SEIN
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

**NOTRE ENGAGEMENT
LA DÉFENSE PERMANENTE
DE LA RURALITÉ**



Jacques Blanc et Pierre Morel,
une fidélité dans la vie politique



Marion Mayrand, Sophie Rousset, Jean-François Vidal
Une équipe expérimentée

POUVOIR D'ACHAT

- > Baisse des charges sur les salaires
- > Valorisation des petites retraites
- > Défisicalisation des heures supplémentaires
- > Augmentation du SMIC
- > Allègement des taxes sur les carburants

ÉCONOMIE

- > Préservation des ZRR et création des Zones Franches Rurales (ZFR)
- > Aides à la recherche de main d'œuvre
- > Soutien aux secteurs de l'entreprise, de l'artisanat et du commerce
- > Soutien aux hôteliers restaurateurs et plan de rénovation des hôtels
- > Actions de valorisation et de promotion touristiques
- > Création d'une prime de proximité pour les commerces de première nécessité

SANTÉ

- > Aide à l'installation de médecins en zone rurale
- > Création de maisons médicales pluridisciplinaires
- > Aides fiscales aux médecins retraités
- > Soutien aux hôpitaux publics
- > Développement de la télémédecine et des services d'urgence
- > Soutien aux accompagnants et aux aidants (prime, Ségur...)

HANDICAP ET PERSONNES ÂGÉES

- > Soutien financier pour les 27 EHPAD
- > Maintien de tous les lits "handicapés"
- > Création de maisons de retraite pour "handicapés" vieillissants
- > Création de structures pour autistes
- > Déconjugalisation de l'AAH

SERVICES PUBLICS

- > Création de 25 Maisons de Services Publics
- > Mise en place d'un bus itinérant "service public"
- > Moratoire sur la fermeture d'écoles, de perceptions, de gendarmeries, de bureaux de poste...
- > Création d'un transport public en Lozère

NUMÉRIQUE

- > Développement de la fibre optique d'ici 2023
- > Création de 25 télécentres
- > Création d'un centre de formation d'ingénieurs en intelligence artificielle

AGRICULTURE

- > Plan de soutien aux exploitations
- > Valorisation des produits agricoles
- > Soutien aux abattoirs
- > Faciliter le défrichement d'anciennes parcelles agricoles
- > Lutte contre la sur-normalisation
- > Régulation des loups et vautours
- > Augmentation de l'enveloppe ICHN

RURALITÉ

- > Suppression des échelons inutiles
- > Augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement
- > Révision totale de la loi Notre : restructuration des cantons et des intercommunalités
- > Assouplissement des règles d'urbanisme
- > Grand plan sur le logement

ÉNERGIE - CLIMAT

- > Développement raisonné des énergies (éolien, solaire, méthanisation et hydrogène)
- > Grand plan de rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement
- > Aide à l'installation d'une fosse septique

CHASSE

- > Défense des chasses traditionnelles
- > Mise en place d'une police rurale
- > Création d'un ministère dédié à la chasse
- > Indemnisation par l'État des dégâts de gibier
- > Développement d'une filière venaison

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

- > Exonération de charges pour les employeurs privés
- > Augmentation de la DGF pour les collectivités employeurs
- > Hélicoptère à l'année pour le département

INFRASTRUCTURES

- > Aménagements de la RN 88 et de la RN 106
- > Régénération des lignes ferroviaires lozériennes
- > Grand plan sur le logement

DIVERS

- > Soutien au monde des anciens combattants
- > Soutien au monde associatif
- > Développement de nouvelles filières de formation pour les jeunes

CRÉATION D'UN STATUT SPÉCIFIQUE POUR LA LOZÈRE

AVEC UN PLAN NATIONAL DOTÉ DE 500 MILLIONS D'EUROS

Comme je l'ai fait pour les Pompiers volontaires et le patrimoine sensoriel, je ferai voter la loi sur le statut spécifique de la Lozère grâce aux avancées de la loi 3DS qui a créé le principe de différenciation. Nous pourrions ainsi expérimenter en Lozère, différencier la norme votée à Paris pour que sa mise en œuvre soit adaptée à nos réalités et obtenir un plan financier spécifique comme dans les Ardennes ou en Bretagne.

LE DOSSIER
CHOC !